

COMMUNIQUÉ

INDEXATION DE LA RETRAITE : LES PARTIS POLITIQUES SONT INVITÉS À UN ENGAGEMENT ENVERS LES RETRAITÉS DE L'ÉTAT

Saint-Hyacinthe, lundi 27 août 2012 – L'Association démocratique des retraités (ADR) réclame des partis politiques de s'engager à rétablir et à maintenir le pouvoir d'achat des retraités de l'État par l'indexation pleine et entière de leur rente de retraite à l'Indice des prix à la consommation (IPC).

Depuis plus de trente ans, les retraités de l'État attendent la correction de l'indexation de leur rente de retraite. En 1982, leur rente a été désindexée injustement de l'Indice des prix à la consommation (IPC) – 3 % et ce fait consacre leur appauvrissement constant et systématique. Une situation qui perdure depuis plus de 30 ans mérite que l'on s'y arrête.

Certains partis politiques se soucient de l'importance du maintien à domicile des personnes âgées et proposent des mesures concrètes pour y parvenir. Pour les retraités de l'État, la première mesure est celle de l'indexation à 100 % de l'IPC qui assurerait leur autonomie financière. Les politiciens n'ont pas à se demander s'ils laissent les retraités s'appauvrir un peu, moyennement ou beaucoup. Ils ont le devoir de leur permettre de suivre le coût de la vie.

Rappelons qu'avant 1982, une retraite pleinement indexée était l'élément le plus important des avantages sociaux invoqué par les gouvernements qui se sont succédé pour justifier des échelles salariales de 20 à 40 % de moins que les emplois similaires dans les autres grandes organisations publiques.

Les quelque 285 000 retraités des secteurs public et parapublic comptent sur un engagement de tous les partis politiques à assurer le maintien de leur pouvoir d'achat.

Source : Aline Couillard, 1^{re} vice-présidente
alinec@cgocable.ca